

PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE

Procédures à suivre en cas d'accident ou de disparition d'une montgolfière.

Gardez votre calme et coordonnez-vous.

Les responsables de chaque opération figurent en vert entre parenthèses.

112

Numéro d'urgence européen

191

Secours aéronautiques

ACCIDENT AVEC MORTS, BLESSÉS GRAVES OU DOMMAGES IMPORTANTS

L'équipier est responsable de l'alerte des secours (absence de plan de vol)

Protéger

Écarter le danger sans prendre de risque

- Feu : éteindre les veilleuses et fermer les réservoirs (**pilote ou équipier si pilote en incapacité**)
- Risque de suraccident (route, public...) : baliser la zone en demandant de l'aide (**équipier**)
- Ballon suspendu (arbres, câbles...) : sécuriser la zone sous la nacelle (**équipier**)
- Ballon pris dans une ligne électrique :
 - Empêcher quiconque de s'approcher de la zone et de descendre de la nacelle (**équipier et pilote**)
 - Chercher du regard le pylône le plus proche pour s'y rendre à la demande d'ENEDIS si nécessaire (**équipier**)
 - Appeler ENEDIS (09 72 67 50 xx, xx = n° de département) (**équipier**)

Protéger les victimes

- Éloigner les victimes du danger (**pilote ou équipier si pilote en incapacité**)
- Prendre connaissance du nombre et de la gravité des blessés (**équipier**)

Préparer la zone pour les secours

- Dégager les accès (**équipier**)
- En cas d'intervention d'un hélicoptère, sécuriser l'enveloppe (pour les pales) (**équipier**)

Alerter

Appeler les secours : 15 (SAMU / blessés) ou 18 (pompiers / matériel)

- Se présenter + rapide description de l'accident (**équipier**)
- Transmettre la position (coordonnées GPS, commune, adresse, lieu-dit...) (**équipier**)
- Nombre et état des victimes (**équipier**)
- Donner son numéro de téléphone (**équipier**)

Guider les secours

- Baliser l'accès avec gilets jaunes, lumières, klaxon à la demande des secours... (**équipier**)
- Positionner les passagers valides à l'écart du ballon, en lieu sûr. (**équipier**)

Secourir

Dispenser les premiers secours aux victimes (pilote ou personne formée**)**

Gestion des opérations

Prévenir le cadre responsable ou le RP du DTO s'il s'agit d'un vol d'instruction (équipier**)**

Choisir de poursuivre ou d'arrêter les opérations en cours (cadre responsable ou le RP du DTO**)**

- Mobiliser les pilotes et équipiers au sol pour porter assistance (**cadre responsable ou le RP du DTO**)
- Avertir les pilotes en vol de la poursuite ou non des opérations (**cadre responsable ou le RP du DTO**)

Tenir à disposition des autorités la liste des personnes à bord (équipier**)**

DISPARITION D'UNE MONTGOLFIÈRE

L'équipier est responsable de l'alerte des secours (absence de plan de vol)

Contacter le ballon

Essayer de prendre contact avec différents moyens de communication (équipier)

- Talkie-walkie (équipier)
- Radio aéro (122,250 MHz), si besoin en faisant appel à un pilote disposant d'une radio (équipier)
- Téléphones du pilote et des passagers (voir dossier de vol) (équipier)
- SMS et emails aux pilotes et passagers (équipier)
- Autres ballons en vol (par téléphone ou radio sur 122,250 MHz) (équipier)

Alerter

Appeler les urgences aéronautiques : 191 (équipier)

Gestion des opérations

Informier le cadre responsable ou le RP du DTO si vol d'instruction. (équipier)

Choisir de poursuivre ou d'arrêter les opérations en cours (cadre responsable ou le RP du DTO)

- Mobiliser les pilotes et équipiers au sol pour porter assistance (cadre responsable ou le RP du DTO)
- Avertir les pilotes en vol de la poursuite ou non des opérations (cadre responsable ou le RP du DTO)

Tenir à disposition des autorités la liste des personnes à bord (équipier)

RETOUR À UNE SITUATION NORMALE

- Contacter l'Atelier de la montgolfière pour le ballon (RDMN)
- Rédiger le report d'évènement dans les 72 h suivant l'évènement (voir MANEX ou Manuel du DTO) (pilote)
- Fournir une première analyse de l'évènement sous 30 jours puis une analyse plus détaillée sous 3 mois (voir MANEX ou Manuel du DTO) (pilote et cadre responsable ou RP du DTO)

NUMÉROS UTILES

- ENEDIS (pour couper le courant des lignes électriques)
 - Territoire de Belfort : 09 72 67 50 90
 - Haute-Saône : 09 72 67 50 70
 - Haut-Rhin : 09 72 67 50 68
 - Doubs : 09 72 67 50 25
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Urgences aéronautiques : 191
- Numéro de secours valable dans toute l'Europe : 112
- Police secours : 17
- Chef de quart de la tour de contrôle de l'aéroport Bâle-Mulhouse : 03.89.90.26.41
- Gendarmerie de Montreux-Château : 03.84.23.30.17
- Cadre responsable CAFC : Denise Binaepfel : 06.07.09.05.47
- Responsable Pédagogique du DTO (RP) : Luc Monnin : 06.75.79.76.85

MATIÈRES DANGEREUSES À BORD

- Gaz propane (4 cylindres de 20 kg au décollage)
- Batteries lithium-ion (téléphones et éventuellement tablettes et instruments)

